



LA SUISSE DOIT INVESTIR DANS SA SÉCURITÉ AÉRIENNE

AGEFI - 07.08.2020

AU-DELÀ DES QUESTIONS ESSENTIELLES DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE, L'ACHAT DE NOUVEAUX AVIONS SERA AUSSI PROFITABLE À LA PLACE ÉCONOMIQUE ET INDUSTRIELLE.

Les Suisses se prononceront le 27 septembre sur le renouvellement de leur défense aérienne. Concrètement, ils devront dire s'ils acceptent (ou non) l'arrêté fédéral du 20 décembre 2019 qui charge le gouvernement d'acheter de nouveaux avions de combat. Le délai est fixé - fin 2030 - de même que le cadre financier: 6 milliards de francs au maximum, à prendre sur le budget militaire de ces dix prochaines années. Le modèle d'avion et le nombre exact d'exemplaires seront définis ultérieurement.

A l'heure actuelle, les vieux F-5 de 1978 ne servent plus qu'à l'entraînement, et les seuls avions de combat opérationnels, les F/A-18 de 1997, seront à bout de course dans dix ans. S'ils ne sont pas remplacés d'ici là - et il faut bien une dizaine d'années pour acquérir un nouvel avion - alors la Suisse ne possédera plus de force aérienne. Sans défense aérienne, la défense au sol devient quasiment impossible en cas de crise. Quant aux missions de police du ciel qui se déroulent régulièrement en temps de paix, elles ne peuvent pas être menées à bien sans des avions performants - et non de simples appareils d'entraînement comme certains le proposent.

On peut souligner tout d'abord que l'acquisition de ces avions ne constitue pas une menace pour les finances publiques puisqu'elle sera payée par le budget ordinaire de l'armée. Celui-ci ne serait pas réduit en cas de refus populaire, mais servirait à d'autres achats militaires. Si en revanche le peuple donne son accord, ce seront 600 millions qui seront prélevés chaque année sur un budget compris entre 4 et 5 milliards de francs.

Il faut considérer ensuite que le renouvellement de la défense aérienne contribue aussi, à de multiples égards, à la prospérité de la Suisse et de sa place économique. L'armée, tout comme la police, les pompiers, les ambulanciers ou la protection civile, assure la sécurité, et on sait que celle-ci fait partie des conditions cadres propices à la stabilité et au dynamisme des activités humaines. Il est vrai que la menace militaire semble aujourd'hui inexistante, mais on a vu des conflits armés totalement inattendus éclater aux portes de l'Europe en moins d'une année.

Plus directement, l'armée procure des emplois et fait vivre de nombreuses entreprises. En l'occurrence, des affaires compensatoires sont prévues pour l'achat des nouveaux avions: les entreprises étrangères qui se verront confier des mandats devront compenser 60% de la valeur contractuelle par l'octroi de mandats en Suisse, dont 20% directement et 40% indirectement dans des domaines liés à la sécurité. Afin de garantir que toutes les régions y trouvent leur compte, une répartition est fixée: 65% en Suisse alémanique, 30% en Suisse romande et 5% en Suisse italienne. Ces affaires compensatoires permettront des transferts de savoir technologique en faveur des entreprises suisses, ainsi qu'un accès pour ces dernières à de nouveaux marchés étrangers.

Dans ces conditions, et face à un avenir incertain, le renouvellement de notre défense aérienne constitue un investissement pour l'avenir.